

<u>LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES</u> LORS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS 2024

Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriale

Finances

1. ATTRIBUTION DES AIDES A L'APPRENTISSAGE 2024

Délibération : Adoptée à l'unanimité

2. ATTRIBUTION DES AIDES A L'INVESTISSEMENT EN MATERIEL

SA LE DOMAINE DES ANGES	Acquisition de matériel	3 219.25 €
SOCIETE SORET DERISBOURG		5 000.00 €
RESTAURANT FLEUR DE SEL		3 199.94 €
SARL SEPTEM COURTAULT		5 000.00 €
SA INWE FOOD		5 000.00 €

Délibération : Adoptée à l'unanimité

La demande de la SARL BOUGE TP a été rejetée en raison de son chiffre d'affaires dépassant 1 000 000,00 €, ce qui ne correspond pas aux critères d'éligibilité du dispositif "Aide à l'Investissement en Matériel" de la Communauté.

3. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA BIBLIOTHEQUE SONORE DE BLOIS

Délibération : Adoptée à l'unanimité / Subvention accordée d'un montant de 2 376.09 €

Développement Economique

4. VENTE DES PARCELLES CADASTREES SECTION ZB N°181p, 184p, 185p, 187p, 189p, 208p, 224p, 225p, 231p, 236p, 238p, 241p, 242p, 246p, 249p, 252p, 255p, 258p, 260p, 262p, 265p ET 268p SISES AVENUE CHER SOLOGNE A SELLES-SUR-CHER (41130) AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SELLES-SUR-CHER

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Affaires diverses

Séance levée à 20 h 00

Le Président

Jacques PAOLETTI

ZI des Bamelier

15A rue des Entrepreneurs

41700 CONTROIS EN SOLOGNE

Page 1 sur 1